

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
8 SEPTEMBRE 2020
PROCÈS-VERBAL**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 8 septembre 2020 à la salle du conseil municipal sise au 188 rue Jeanne-d'Arc avec diffusion en direct sur la page Facebook de la municipalité.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions et demandes du public reçues par courriel
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 août 2020
- 1.7. Nomination de monsieur Michel Leblanc à titre de représentant municipal à la Corporation des Loisirs de Papineauville/Sainte-Angélique
- 1.8. Abrogation de la résolution 2020-08-388
- 1.9. Renouvellement de l'entente de partenariat avec la Société des établissements de plein air du Québec
- 1.10. Désistement de la procédure de judiciaire pour le matricule 2053-58-6289

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois d'août 2020
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 31 août 2020
- 2.3. Buziness : autorisation de paiement de la facture 151 du 18 août 2020 pour honoraires professionnels
- 2.4. Groupe ACCISST : autorisation de paiement de la facture 064176 pour frais de gestion

3. Ressources humaines

- 3.1. Ouverture de poste au service de sécurité incendie et retrait de pompiers de la liste des pompiers actifs

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Remplacement des luminaires au DEL : octroi d'un contrat
- 4.2. Inspection du réservoir d'eau potable : octroi d'un contrat
- 4.3. Facture pour remplacement d'un couvert : décision

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Statistique mensuelle du service de sécurité incendie

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur l'émission des permis et certificats
- 6.2. Demande de modification du PIIA 2020-010 : décision
- 6.3. Demande de PIIA 2020-011 : décision
- 6.4. Demande de dérogation mineure 2020-183 : décision

7. Environnement

- 7.1. Statistique mensuelle pour les matières résiduelles

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Dépôt des statistiques mensuelles à la bibliothèque
- 8.2. Indexation temporaire des tarifs de location au centre communautaire
- 8.3. Autorisation de lancer un appel d'offres public pour l'acquisition d'équipements en lien avec le protocole d'entente pour l'auditorium de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau
- 8.4. Projet de développement des sentiers de ski de fond de l'école Louis-Joseph-Papineau par le Marathon Canadien de ski : appui

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions et demandes du public

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE SUPPLÉANT

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur Paul Gagnon, maire suppléant
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

Les élus suivants étaient absents :

Monsieur le maire Christian Beauchamp : absence motivée
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4 : absence motivée

La directrice générale et secrétaire-trésorière madame Martine Joanisse était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire suppléant, Monsieur Paul Gagnon.

1.3 2020-09-394 OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le Maire suppléant Paul Gagnon constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant 1 citoyen. Les mesures de distanciation requises ont été mises en place conformément aux directives de la Santé publique du Québec.

1.4 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC RECUES PAR COURRIEL

Explication sur le règlement de zonage demandant de planter 2 arbres lorsqu'un est coupé.

1.5 2020-09-395 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert et après avoir retiré le point 4.3

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2020-09-396 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 AOÛT 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 7 août 2020.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.7 2020-09-397 NOMINATION DE MONSIEUR MICHEL LEBLANC À TITRE DE REPRÉSENTANT MUNICIPAL À LA CORPORATION DES LOISIRS DE PAPINEAUVILLE/SAINTE-ANGÉLIQUE

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un représentant municipal à la Corporation des loisirs de Papineauville/Sainte-Angélique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil nomme monsieur le conseiller Michel Leblanc, représentant de la municipalité de Papineauville auprès de la Corporation des loisirs de Papineauville/Sainte-Angélique.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2020-09-398 ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2020-08-388

ATTENDU l'annulation de la Grande Marche du Défi Pierre Lavoie pour l'année 2020;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil abroge à toutes fins que de droit la résolution 2020-08-388.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9 2020-09-399 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (SÉPAQ)

ATTENDU que la SÉPAQ gère et exploite le Parc National de Plaisance;

ATTENDU que la Municipalité de Papineauville désire renouveler son entente de partenariat afin de favoriser l'accès au Parc aux résidents de notre municipalité;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville remboursera 50% de la valeur de la carte d'accès au Parc pour les résidents de Papineauville jusqu'à concurrence de 2000.00 \$;

ATTENDU que la nouvelle entente entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021 pour une période de 3 ans,

ATTENDU la recommandation de la direction générale.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, accepte de renouveler l'entente de partenariat avec la Société des établissements de plein air du Québec et autorise le Maire et la Directrice générale à signer ladite entente.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé au montant maximum de 2000.00 \$ pour une autorisation d'accès au Parc sous forme de cartes annuelles parc ou réseau pour chacune des années de l'entente.

Que la maire monsieur Christian Beauchamp et la directrice générale, madame Martine Joanisse soient par les présentes autorisés à signer ladite entente.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-70120-494 : Cotisations et abonnements.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10 2020-09-400 DÉSISTEMENT DE LA PROCÉDURE JUDICIAIRE POUR LE DOSSIER 600561-0008

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-11-548 en lien avec une procédure judiciaire pour nuisances;

ATTENDU qu'une visite des lieux par le responsable de l'urbanisme a permis de constater une grande amélioration en lien avec les nuisances reprochées;

ATTENDU la recommandation du responsable de l'urbanisme et de l'environnement de mettre fin à la procédure judiciaire dans le dossier

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du responsable de l'urbanisme et environnement, informe notre aviseur du présent désistement dans le dossier 600561-0008, puisque les améliorations faites au bâtiment concerné sont satisfaisantes.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2.1 2020-09-401 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'AOÛT 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 31 août 2020 pour un montant total de 14 562.73 \$ comprenant les chèques numéros 13927 à 13945.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 31 août 2020 au montant de 172 635.36 \$ comprenant les dépôts directs numéros 502479 à 502521.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 31 août 2020 au montant de 57 578.66 \$ comprenant les prélèvements numéros 4877 à 4921.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au 31 août 2020 au montant de 81 956.13 \$.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 68 030.97 \$ jusqu'au 31 août 2020.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2020-09-402 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 AOÛT 2020

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 31 août 2020 pour analyse par les membres du conseil municipal.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil accepte tel que déposé et adopte l'état des activités de fonctionnement (63.64%) et d'investissement au 31 août 2020.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2020-09-403 BUZINESS : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 151 POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-02-078 acceptant la proposition de service de la firme Buziness pour revoir la structure organisationnelle de la municipalité;

ATTENDU la réception de la facture 151 pour honoraires professionnels en date du 18 août 2020;

ATTENDU que les sommes ont été prévus au budget :

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 9554.42 \$ taxes incluses en paiement de la facture 151 de la firme Buziness pour honoraires professionnels.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 62100 419 : Services professionnels

M. Paul Gagnon Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2020-09-404 GROUPE ACCIST : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 064176 POUR FRAIS DE GESTION POUR LA MUTUELLE DE PRÉVENTION

ATTENDU la réception de la facture 064176 pour frais de gestion pour la mutuelle de prévention en date du 30 septembre 2020;

ATTENDU que les sommes ont été prévus au budget :

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 2365.50 \$ taxes incluses en paiement de la facture 064176 au Groupe ACCIST pour frais de gestion de la mutuelle de prévention.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 13200 410 : Services professionnels.

M. Paul Gagnon Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

Monsieur le conseiller Michel Leblanc se retire de la table des délibérations, il ne prend part ni aux discussions ni au vote de la prochaine résolution. Le quorum est maintenu.

3.1 2020-09-405 OUVERTURE DE POSTE AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET RETRAIT DE POMPIERS DE LA LISTE DES POMPIERS ACTIFS

ATTENDU que la liste des pompiers actifs doit être modifiée pour retirer le nom de pompiers;

ATTENDU qu'il y a lieu de lancer un processus de recrutement pour combler postes;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie, autorise la modification de la liste des pompiers actifs et que les pompiers 04-0031, et 04-0077 soient retirés.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie retire de la liste active le pompier 04-0084, toujours en période de probation. Ce dernier a fait l'objet d'une évaluation le 26 août 2020 par les officiers du service de sécurité incendie et le pompier précité n'a pas su démontrer l'esprit d'équipe essentiel, le respect de la hiérarchie requis et la confiance de ses pairs nécessaire en tout temps.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie, autorise un processus de recrutement pour combler 3 postes de pompiers volontaires. Entendu que cette embauche devra faire l'objet d'une recommandation au conseil par le comité de sécurité incendie.

M. Paul Gagnon Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur le conseiller Michel Leblanc reprend sa place à la table des délibérations.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2020-09-406 REMPLACEMENT DES LUMINAIRES AU LED : OCTROI D'UN CONTRAT

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-07-344 autorisant un budget de 12 000.00 \$ pour la conversion au LED des ampoules des luminaires de rue;

ATTENDU qu'une seule soumission a été reçue à cet effet;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics accepte la proposition de la compagnie Les Électriciens Dubuc et Fils du 4 août 2020 pour la conversion au LED de l'éclairage de rue urbain.

Qu'une dépense et un déboursé de 10,743.12 \$ soient autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 34000 521 : Entretien et réparations système éclairage de rues.

M. Paul Gagnon Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 2020-09-407 INSPECTION DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE : OCTROI D'UN CONTRAT

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder l'inspection du réservoir d'eau potable et qu'une seule proposition a été reçue à cette fin;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics accepte la proposition de la compagnie CANEXPLORE du 8 août 2020 pour l'inspection sous-marine du réservoir d'eau potable.

Qu'une dépense et un déboursé de 5 200.00 \$ plus taxes soient autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41200 411 : Services professionnels.

M. Paul Gagnon Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3 FACTURE POUR REMPLACEMENT D'UN COUVERT : DÉCISION

RETIRÉ

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2020-09-408 STATISTIQUE MENSUELLE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le service de sécurité incendie a été requis à 8 occasions durant le mois d'août 2020 pour des interventions en accident de la route (2), entraide incendie (2) et alarme (4).

6. URBANISME

6.1 2020-09-409 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Permis et certificats	août 2020
Rénovation	8
Abattage d'arbres	7
Renouvellement	1
Bâtiment complémentaire	3
Démolition	1
Eau souterraine	1
Lotissement	2

Animaux domestiques	-
Dérogation mineure	1
Galerie, clôture	1
Installation septique	-
Mur de soutènement	-
Nouvelle construction	-
Piscine	1
Remblai déblai	1

6.2 2020-09-410 DEMANDE DE MODIFICATION DU PIIA 2020-010 : DÉCISION

- ATTENDU les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);
- ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les PIIA numéro 2017-003;
- ATTENDU que la propriété sise sur le lot 4 997 349 est située à l'intérieur du secteur de PIIA 0-2 *Le noyau villageois*
- ATTENDU qu'une demande de PIIA numéro 2020-010 a été accordée le 7 juillet 2020 par la résolution 2020-07-347 pour la rénovation du bâtiment principal et la construction d'un bâtiment complémentaire;
- ATTENDU que la propriétaire souhaite modifier un élément du PIIA 2020-010, soit le matériau de revêtement du toit du bâtiment principal et celui du bâtiment complémentaire projeté;
- ATTENDU que les matériaux de revêtement projeté faisant l'objet de la demande de modification sont les mêmes que les matériaux existants;
- ATTENDU que le matériau de revêtement et son coloris faisant l'objet de la demande de modification répondent aux critères du PIIA 2017-003 et devront être conformes à l'échantillon et au plan soumis par la propriétaire;
- ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise la modification du PIIA 2020-010 et autorise le changement de revêtement de toiture pour le bâtiment principal et du bâtiment complémentaire projeté.

M. Paul Gagnon Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.3 2020-09-411 DEMANDE DE PIIA 2020-191 : DÉCISION

- ATTENDU les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);
- ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les PIIA numéro 2017-003;
- ATTENDU que la propriété sise sur le lot 4 998 717 est assujettie à la section PIIA 0-1 *Les immeubles patrimoniaux et les immeubles d'intérêt patrimonial et architectural élevé*;

ATTENDU que la demande de PIIA 2020-191 concerne le remplacement de l'allée d'ardoise et les marches du perron en cour avant par une allée de béton et des marches de béton aux mêmes dimensions que les existantes;

ATTENDU que les garde-corps existants seront conservés;

ATTENDU que le réaménagement de l'allée et des marches est conforme au PIIA 2017-003;

ATTENDU que le béton estampillé coloré rappelant l'ardoise est recommandé au demandeur sans toutefois être exigé;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise la demande de PIIA 2020-191 pour le remplacement de l'allée en cour avant.

M. Paul Gagnon Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

À LA DEMANDE DE MONSIEUR PAUL GAGNON, MAIRE SUPPLÉANT, MONSIEUR MARTIN SIROIS, RESPONSABLE DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT EXPLIQUE LA PRÉSENTE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

6.4

2020-09-412 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2020-183 : DÉCISION

ATTENDU les dispositions de la section VI du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 2004-03-07;

ATTENDU que la demande a pour effet d'autoriser sur le lot 4 997 897 une clôture sur la ligne mitoyenne de lot du propriétaire à l'intérieur des limites de la bande riveraine laquelle est identifiée sur le certificat de piquetage daté du 6 septembre 2017 portant le numéro de minute 2555 et réalisé par Marc Patrice, arpenteur-géomètre;

ATTENDU que la demande contrevient à l'article 4.3.2.3 6^e paragraphe du règlement de zonage numéro 2004-03-03 qui interdit l'installation d'une clôture en bande riveraine à l'exception de l'usage agricole;

ATTENDU que la dérogation mineure ne concerne ni l'usage, ni la densité d'occupation du sol;

ATTENDU que la dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

ATTENDU que la dérogation mineure respecte les dispositions prévues au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 2004-03-07;

ATTENDU que la dérogation mineure est située à l'extérieur d'une zone à contrainte particulière pour des raisons de sécurité publique;

- ATTENDU que l'application de l'article 4.3.2.3 6^e paragraphe du règlement de zonage numéro 2004-03-03 cause un préjudice sérieux à la propriétaire car elle l'empêche de clôturer une partie de son terrain;
- ATTENDU que la dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des voisins;
- ATTENDU que les travaux projetés ont fait l'objet d'un certificat d'autorisation;
- ATTENDU que la demande de dérogation mineure 2020-183 a fait l'objet d'une recommandation du comité consultatif d'urbanisme;
- ATTENDU que toute personne le désirant a pu se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution;

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise la demande de dérogation mineure 2020-183 permettant l'implantation d'une clôture en bande riveraine et dans le respect des conditions suivantes :

- La clôture doit être implantée au-dessus de la ligne naturelle des hautes eaux et celle-ci devra être identifiée par un professionnel qualifié - préalablement aux travaux au frais de la demanderesse;
- Le sol remanié devra être stabilisé par des végétaux;
- La coupe d'arbres doit être réduite au minimum;
- La clôture devra être en planches de bois traité.

M. Paul Gagnon Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. ENVIRONNEMENT

7.1 2020-09-413 STATISTIQUE MENSUELLE POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Période	Déchets						Recyclage						Compostage					
	2020		2018		2018		2020		2019		2018		2020		2019		2018	
	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés
Janvier	34,24	47%	41,36	48%	42,96	47%	27,25	38%	32,26	37%	27,43	30%	10,66	15%	12,62	15%	21,19	23%
Février	43,52	64%	41,83	62%	40,94	57%	20,02	29%	17,67	26%	21,07	29%	4,96	7%	8,08	12%	9,75	14%
Mars	43,72	58%	42,98	56%	41,98	56%	23,75	31%	23,44	31%	22,89	30%	8,55	11%	10,37	14%	10,63	14%
Avril	64,08	51%	83,66	65%	53,81	60%	44,72	35%	36,87	29%	22,64	25%	17,22	14%	7,73	6%	13,07	15%
Mai	58,58	61%	65,74	60%	59,27	60%	21,71	23%	26,42	24%	21,91	22%	15,06	16%	17,67	16%	17,18	17%
Juin	44,09	56%	47,21	60%	42,39	48%	25,30	32%	18,88	24%	33,45	38%	9,23	12%	12,93	16%	13,01	15%
Juillet	47,05	58%	51,83	53%	42,20	53%	21,43	27%	33,81	35%	21,60	27%	12,15	15%	11,34	12%	15,67	20%

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2020-09-414 DÉPÔT DES STATISTIQUES POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Statistiques bibliothèque août 2020	
Nouveaux abonnés	0
Prêt de livres numérique	32
Abonnements actifs	548
Prêt régulier	406
Prêt instruments de musique	-

Jours d'ouverture incluant les samedis	7
--	---

8.2 2020-09-415 INDEXATION TEMPORAIRE DES TARIFS DE LOCATION AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU la réouverture du centre communautaire et la nécessité d'implanter des mesures particulières d'entretien pour préserver la santé publique en lien avec la Covid-19;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise l'indexation temporaire des coûts de location du centre communautaire à 400.00 \$ plus taxes par jour.

Ce tarif inclus la location, le démontage, la station de désinfectant à main et le nettoyage de tout équipement / surface utilisé par le locateur.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2020-09-416 AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS EN LIEN AVEC LE PROTOCOLE D'ENTENTE POUR L'AUDITORIUM DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU

ATTENDU la signature d'un protocole d'entente avec le Centre de service scolaire Cœur-des-Vallées concernant les rénovations de l'auditorium de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau;

ATTENDU que la municipalité est en charge de l'acquisition et de l'installation du devis technique de la salle et qu'il y a lieu de lancer un appel d'offres à cette fin;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise la direction générale à enclencher un processus d'appel d'offres pour l'achat et l'installation des équipements techniques prévus au protocole d'entente.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 2020-09-417 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES SENTIERS DE SKI DE FOND DE L'ÉCOLE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU PAR LE MARATHON CANADIEN DE SKI : APPUI

ATTENDU que la Marathon Canadien de ski souhaite déposer une demande d'aide financière à Plaisir Plein air (un programme de Kino-Québec) pour le développement des sentiers de ski de fond de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau;

ATTENDU la recommandation du responsable loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil, sur recommandation du responsable loisirs et culture, autorise la direction générale à appuyer ledit projet du Marathon Canadien de ski par le biais d'une correspondance à cet effet.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE

COVID-19 : couleur de zone en Outaouais en jaune, on demande à la population d'être vigilante.

2020-09-418 MOTION DE FÉLICITATIONS À LA CORPORATION DES LOISIRS DE PAPINEAUVILLE/SAINTE-ANGÉLIQUE : ÉPLUCHETTE DE MAIS

Monsieur le conseiller Laurent Clément donne une motion de félicitations à la Corporation des loisirs de Papineauville/Sainte-Angélique pour l'organisation de l'épluchette de maïs du 6 septembre 2020.

9.3 2020-09-419 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que cette séance soit levée à 19h35.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 8 septembre 2020.

Martine Joannis
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE SUPPLÉANT

« Je soussigné, Paul Gagnon, maire suppléant de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 8 septembre 2020.

Paul Gagnon
Maire suppléant